

Le bijou et l'email

Autor(en): **Dufaux, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **10 (1932)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727897>

Nutzungsbedingungen

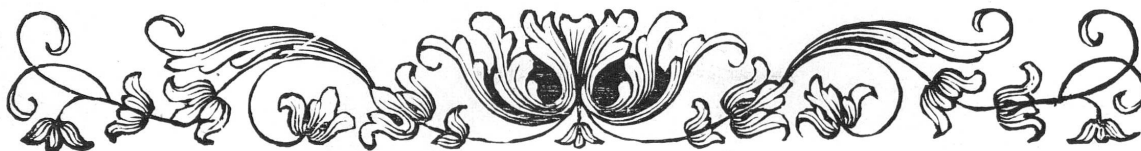
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE BIJOU ET L'ÉMAIL

A. DUFAUX.



L'ALLIANCE du bijou et de l'émail dure depuis tant de siècles, leur accord est si normal, qu'il est difficile d'imaginer une époque où leurs vies n'étaient pas encore conjuguées. Toutefois l'invention du bijou remonte plus haut que celle de l'émail. Peut-il même être parlé de son invention ? Le bijou naquit le jour que l'homme à l'épieu revint de la première chasse au loup et remit à sa femme une dent de carnassier, le soir que le pêcheur, avec les poissons vifs, rapporta la coquille nacrée qu'avait roulée le flot. Ou encore, certain matin d'été, quand la femme se présenta, des merises plein les mains, et des fruits jumelés à chaque oreille. C'était marquer encore sa vassalité et déjà montrer sa coquetterie, son désir de plaire à son maître, en l'imitant. En effet, l'homme seul, en ces heures lointaines, portait le bijou, bague, collier ou bracelet, signe et marque des chefs.

* * *

Le bijou ne fut d'abord qu'une vague forme de métal à peine dégrossi. A mesure que s'affina sa silhouette, le besoin s'imposa de décorer l'anneau, le pendentif, le diadème. Gravure, ciselure élémentaires, incrustation de cailloux, de coquillages, de marbres, tout concourt à l'embellissement de l'objet. La pâte de verre, cet ancêtre de l'émail, triomphe ensuite, sous forme de cabochons, jusqu'au moment où ces cabochons mêmes deviennent des morceaux d'émail. Mais il n'est pas question, encore, de cuire l'objet avec l'émail. Celui-ci, fabriqué à part, est coupé, serti sur la pièce de métal. Les Egyptiens furent les premiers, à notre connaissance, à émailler le bijou au feu. L. Falize, dans son rapport sur l'Exposition de Nuremberg, déclare avoir tenu en mains un bracelet égyptien « dont les cloisons étaient remplies de véritable émail, vitrifié sur la pièce même ¹. « Ce bijou », ajoute-t-il, « ne remonte pas

¹ Eugène FONTENAY, *Les bijoux anciens et modernes*.

plus haut que les Ptolémées ». Dans les tombeaux de l'ancienne Tarquinies, des boucles d'oreilles émaillées ont été trouvées; elles remontent donc aux Romains de la première république et représentent des cygnes, des colombes, des paons, des coqs moulés, ciselés, émaillés, suspendus à de petites patères d'or. Sur un bijou trouvé



FIG. 1. — Bracelet. Costumes suisses. Fabrication genevoise (1810).
(Musée d'Art et d'Histoire).

dans une tombe, à Vulci, le corps du cygne, émaillé de blanc, se nuance de bleu verdâtre sur la tête et les ailes ¹.

A peu près à la même époque — 400 ans avant notre ère — les Grecs connaissaient également l'art d'émailler l'or au feu, ainsi qu'en témoigne un collier conservé

au Musée de l'Ermitage à Pétersbourg. Des myosotis d'émail bleu y fleurissent en effet.

Encore, une réserve s'impose-t-elle ici. Les bijoux émaillés trouvés en Grèce pouvaient venir d'Orient, ou peut-être de la Gaule. Elle n'est pas claire, la phrase si souvent citée de Philostrate, pour décrire des ornements de chevaux faits de métal de diverses nuances:

« On dit que les Barbares, voisins de l'Océan, étendent des couleurs sur de l'airain ardent, qu'elles

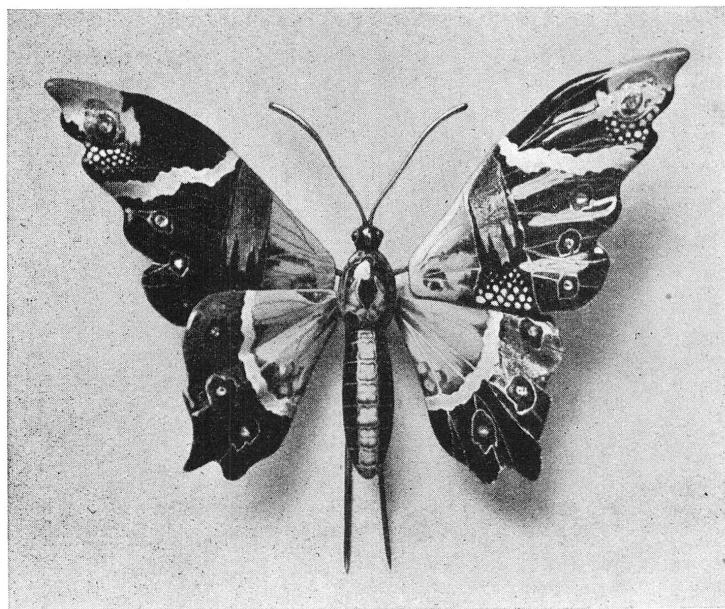


FIG. 2. — Papillon cloisonné. Marchand, émailleur, Paris.
Giron et Lamunière, bijoutier, Genève. (Epoque 1900).
(Musée d'Art et d'Histoire).

y deviennent aussi dures que la pierre, et que le dessin qu'elles représentent se conserve. »

¹ *Ibid.*

En disant « Les Barbares », le rhéteur grec entendait-il les Gaulois, les Germains, les Bretons ? Les archéologues, sur ce point, sont divisés. La technique employée pour l'émaillage des menus bijoux, tels que fibules de bronze, laisserait supposer qu'il s'agit de pièces venues d'Orient, sans doute par l'intermédiaire des Perses. Le décor des pièces de harnachement en bronze émaillé, de l'époque romaine, au Musée de Mayence, est en tout cas d'inspiration nettement orientale. L'archéologue Linas émet à ce sujet une hypothèse assez ingénieuse. D'après lui, ces objets émaillés seraient l'œuvre d'artistes nomades venus de l'Inde et répandus, aux II^e et III^e siècles, sur le territoire de l'Empire romain, d'où ils auraient brusquement disparu lors des invasions barbares.

Quoi qu'il en soit, l'émail appliqué aux bijoux et même l'émaillerie en général entrent en som-

meil à partir du V^e siècle. Du moins en Europe. Il convient de citer, comme une exception, le « grand Saint-Eloi » orfèvre et trésorier de Clotaire II, puis de Dagobert, et émailleur de réputation, bien qu'il ne nous soit rien parvenu de ses travaux d'émail.

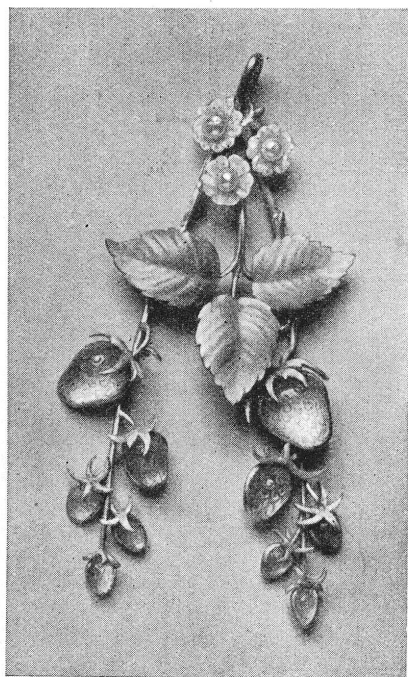


FIG. 4. — Pendentif. Opales du Mexique et émaux mats. Pochelon, Genève. (Epoque 1900.) (Musée d'Art et d'Histoire).



FIG. 3. — Broche. Orchidée. Marchand, Paris. (Epoque 1900.) (Musée d'Art et d'Histoire).

* * *

L'Orient continue, après le V^e siècle, de fabriquer et de fournir à l'Europe des bijoux émaillés, fibules et autres. La plus belle période des émaux byzantins — des cloisonnés pour la plupart — est, comme on sait, le X^e siècle. Les émaux, en Occident, à l'époque carolingienne, sont-ils d'origine byzantine ? Telle fibule du Musée de Mayence nous inclinerait à l'admettre. Et les croix émaillées du X^e, en Allemagne ? Il nous manque, pour en décider, les éléments de compa-

raison. Mais, dès le XI^e siècle, les émailleurs occidentaux affirment leur valeur. L'époque sinistre est passée. L'an mille et les terreurs qu'il inspira, les renoncements, surtout, s'oublient. De

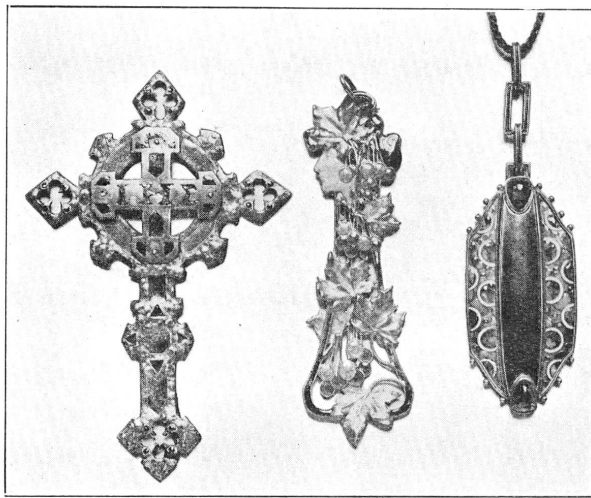


FIG. 5. — De gauche à droite: 1. Croix métal découpé. C. Dunant (1924). — 2. Pendent de cou. René Lalique, Paris. (Epoque 1900.) — 3. Pendentif. Email cloisonné. Henri Demole, émailleur, Genève (1926). (Musée d'Art et d'Histoire).

nouveau, le monde veut vivre. L'émaillerie, pourtant, n'est pas encore sortie de la période religieuse. L'émail cloisonné ou «sur taille d'épargne» couvre les reliquaires, les châsses, les croix, tous les trésors d'église. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'en France, en Italie, le bijou recommence, timidement, de s'enrichir d'émail. Vers la fin du XIV^e siècle, les inventaires dénoncent la présence des émaux sur les colliers, témoin cet extrait de l'inventaire du duc de Bourgogne, d'après Eugène Fontenay:

« 1389 — Un collier d'or à dix-neuf turterelles blanches es-

maillées, et sur la plus grande, un rubis pesant sept onces six esterlins. Un autre collier d'or à cinq lys esmaillés de blanc.

« 1396 — A Hauroy de Mustre, orfèvre; pour un collier d'or à petites cosses esmaillées.

« 1467 — Un collier d'or esmaillé de vert, de blanc et de rouge, à petites paillettes d'or branlans, et est pour servir à femme en manière de poitrail, pesant un marc sept onces ».

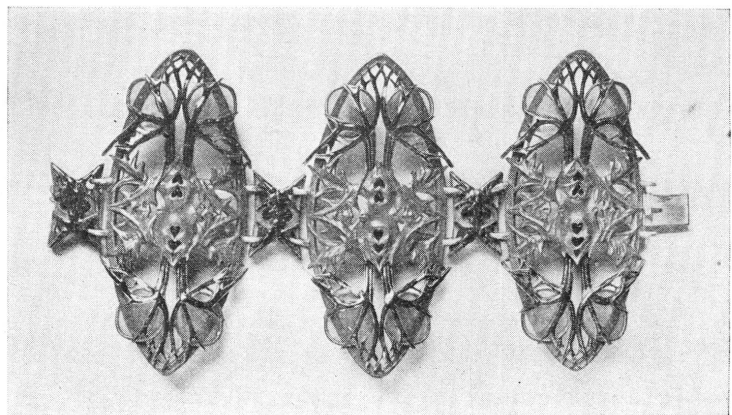


FIG. 6. — Bracelet. Fleurs et feuilles de chardon. R. Lalique, Paris (1900). (Musée d'Art et d'Histoire).

Nous voilà à la Renaissance. Entre l'émail et le bijou, l'accord se resserre. Les croix, les chaînes, les pendants de cou ou pend-à-col s'ornent d'émaux multicolores. Le British Museum

conserve un bijou, plus anciennement à la collection Sloane, qui montre le profil de la reine Elisabeth découpé dans une médaille d'or. Le revers porte le chiffre timbré de sa couronne. Le joyau s'entoure d'une guirlande de roses, émaillées rouge et blanc, en souvenir de l'alliance des maisons de Lancastre et d'York.



FIG. 7. — Bracelet. Ch. Dunant, émailleur, Genève (1918).
(Musée d'Art et d'Histoire).

Les feuilles d'émail vert jouent sur flinqué, les tiges sont d'un vert opaque plus clair.

Les bijoux, à ce moment, n'acceptent encore l'émail qu'à titre de complément. Il n'est qu'un cadre, voire, un ornement du cadre, non pas une partie intégrante du décor. Longtemps l'émail se confine à ce rôle accessoire, continue d'accepter cette subordination. Les pierres précieuses passent avant lui, car elles donnent au bijou sa valeur marchande. L'émail n'est qu'un comparse, un remplaçant. En somme, il joue les doublures. Aussi le voit-on figurer davantage au col des reines qu'à celui des favorites, enclines à préférer le joyau réalisable. L'anecdote rapportée par Brantôme est assez significative: François I^{er} avait offert à sa maîtresse, M^{me} de Châteaubriant, une grande quantité de bijoux d'or, d'un travail précieux. Ce n'étaient que devises, et ce n'étaient qu'emblèmes. Entre les amants la brouille survint. François I^{er}, peu galant — puisqu'il n'aimait plus — réclama les présents offerts aux temps chauds. Et la comtesse de lui renvoyer ses bijoux fondus en un lingot.

Au long des XVII^e et XVIII^e siècles, l'émail ruisselle aux oreilles, au cou, aux mains des femmes. On émaille jusqu'aux personnages figurés dans les plaques et colliers. Ce fait montre à quel point d'habileté étaient parvenus les artisans du feu, maîtres absolus de leur technique. Celle-ci progresse encore au dix-neuvième. Ce siècle est trop près de nous pour qu'il soit besoin de rappeler les broches avec paysages alpestres ou lacustres, les bracelets sertis de pla-

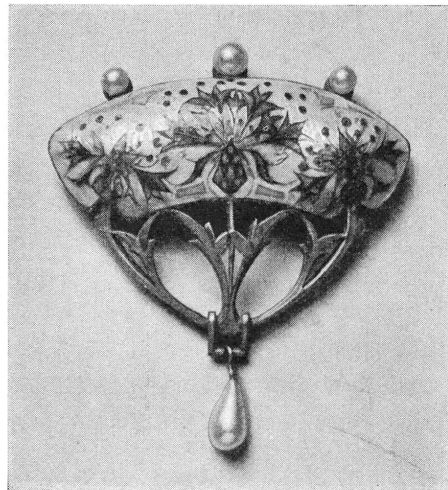


FIG. 8. — Broche. Bleuets.
Pochelon et Henri Demole, Genève (1919).
(Musée d'Art et d'Histoire).

quettes émaillées et peintes (*fig. 1*). La peinture, ici, a le pas sur l'émail. C'est le tableau encadré d'or, c'est-à-dire une chose hybride, au lieu d'un ensemble harmonieux.

* * *

Le style dit « dix-neuf-cents », loin de ramener cette unité, en exagéra encore les défauts. Plus de bijoux, cette fois, mais des émaux transformés en papillons, en orchidées, stylisées ou nature (*fig. 2 et 3*). Les pendentifs tournent à la grappe de fruits (*fig. 4*). Cette servile imitation de la nature — encore qu'elle suppose un « métier » magnifique — est déplorable. Le fait d'imiter prouve l'incapacité d'imaginer. C'est donc, dans la splendeur d'une technique étourdissante, un aveu d'impuis-

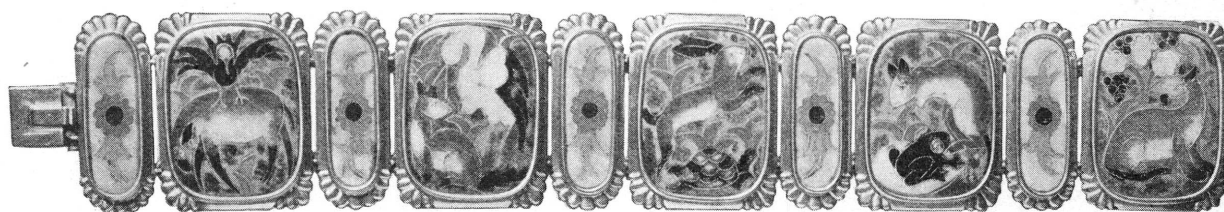


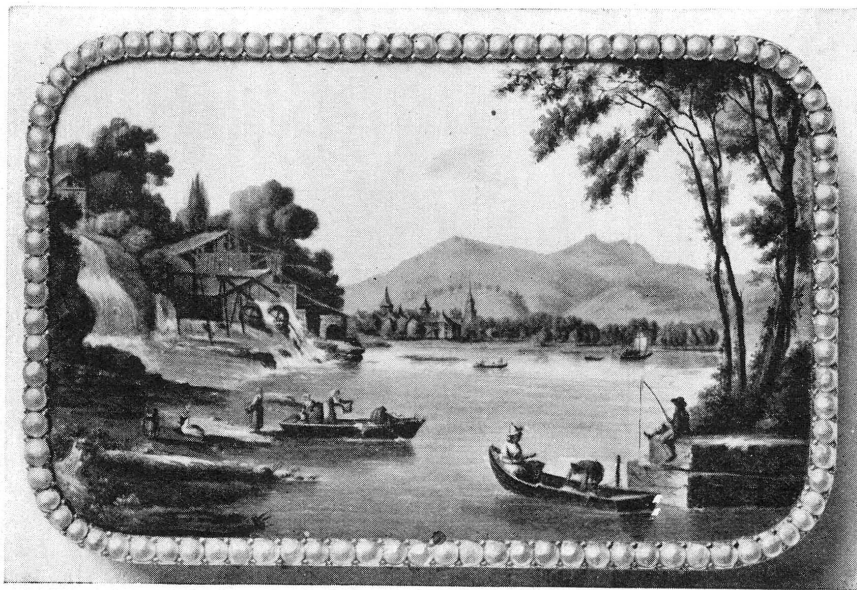
FIG. 9. — Bracelet. Emaux « Les Fables ».
M^{me} de Siebenthal, émailleur, Genève (1924).
(Musée d'Art et d'Histoire).

sance, et voilà bien la marque même de ce moment de délire. Il apparaît, ce moment, plus loin de nous, plus hostile que ses aînés auxquels le temps, ou du moins le sentimentalisme créé par la distance, a rendu quelque charme. Les pendants de cou (*fig. 5, n° 2*), les bracelets (*fig. 6*) de René Lalique demeurent, certes, des tours de force d'ingéniosité. A nos yeux, ils ont cessé d'être des bijoux.

La réaction ne pouvait tarder. Déjà elle s'amorce, chez nous, avec le bracelet et la croix de Charles Dunant (*fig. 7 et 5, n° 1*), la broche de Henri Demole (*fig. 8*). Le délicat bracelet qu'émailla M^{me} de Siebenthal (*fig. 9*) en 1924 accentue cette heureuse tendance. Quant au pendentif acquis deux ans plus tard à Henri Demole par le Musée des Arts décoratifs (*fig. 5, n° 3*), il montre l'épanouissement de cette idée trop longtemps méconnue, celle d'une collaboration étroite, d'un heureux équilibre entre l'émail et le métal précieux.

Enfin M. Baszanger, bijoutier-joaillier, a su, avec le concours de M^{me} de Siebenthal, émailleur, porter cet accord à son point de perfection et nous prouver ainsi, par une suite de créations véritablement originales, qu'à l'heure actuelle il ne suffit plus de concevoir un bijou complet par sa structure, sa silhouette, sa destination, pour l'orner ensuite de motifs d'émail dans le dessein de le rendre plus plaisant,

plus « vendable ». Cette préoccupation fut celle des orfèvres de jadis, et l'émail, au cours des siècles, dut se satisfaire de ce rôle subalterne. Il appartenait aux temps modernes de le libérer de cette servitude, de créer une association logique entre deux matières faites pour se compléter, et il est réjouissant d'apercevoir, chez nos artisans, le souci de comprendre ainsi les choses et d'offrir à nos yeux charmés des bijoux où l'émail et le métal concourent à un effet unique, à la fois sobre et somptueux.



Tabatière, émail sur or, de J.-L. Richter, Genève.
Début du XIX^e siècle.
(Musée d'Art et d'Histoire).